

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 31 janvier 2020 à Onhaye

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 23 JANVIER 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter ce point.

2. DÉCLARATIONS DE CRÉANCE – AMICALE DES POMPIERS DE DINANT – MACHINE À CAFÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas accepter les déclarations de créance de l'Amicale des pompiers de Dinant pour la consommation de boissons chaudes des agents administratifs et logistique des périodes allant de mai à novembre 2019, pour un montant total de 830,90 € ; De solliciter une révision de ces déclarations en limitant le montant au prix coûtant, afin de ne pas privilégier certains agents ou certains services.

3. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SAPEUR-POMPIER STAGIAIRE POSTE DE CLERMONT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de secours de Clermont, à la date du 1^{er} mars 2020.

4. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SAPEUR-POMPIER STAGIAIRE POSTE D'YVOIR

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de secours d'Yvoir, à la date du 1^{er} mars 2020.

5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – INCAPACITÉ PERMANENTE – DÉCISION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder une incapacité permanente à un pompier volontaire, suite à un accident du travail en 2018 ; l'agent peut prétendre à une rente viagère annuelle fixe calculée en fonction de l'index en vigueur au moment de l'accident et payable annuellement.

6. PERSONNEL ADMINISTRATIF – TECHNICIENNE DE SURFACE – AVENANT AU CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'établissement d'un avenant au contrat de travail d'un agent administratif ; De marquer son accord sur l'application de ce nouvel horaire dès le 3 février 2020.

7. AGENDA 2020 – COLLÈGE ET CCB

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide que la secrétaire de zone renvoie le projet d'agenda du Collège et du CCB afin que chaque membre puisse fournir ses disponibilités.

8. ROI DU CCB – MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas modifier le ROI du CCB comme demandé par les organisations syndicales ; d'apporter une précision au point 13 du ROI lors d'une prochaine modification.

9. BEAURAING – FERME DES TROIS MOULINS – AVANCEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de provoquer une réunion avec le Collège de Beauraing concernant les travaux à la Ferme des Trois Moulins, ainsi qu'avec le Collège de Rochefort concernant la caserne.

10. FACTURE AMBULANCE – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° A19-11520, considérant qu'il y a bien eu contact avec le patient et que le système de facturation est donc bien applicable.

11. POSTE DE CINEY – DEMANDE D'UN ADJUDANT – PROFIL DE FONCTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas approuver la décision d'un pompier ambulancier de poursuivre son travail dans une seule de ses deux fonctions principales et de l'inviter à maintenir ses deux fonctions, conformément à son contrat d'engagement initial, et de se mettre en ordre de recyclages.

12. PROJET CONVOCATION CONSEIL 14/02/20

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve l'ordre du jour du Conseil de zone du 14/02/2020.

13. DIVERS

- 1) Recrutement informaticien : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler sa décision n° 9 du 08/11/2019 et de relancer un appel à candidatures pour le poste d'informaticien conformément au profil B1 déjà validé.
- 2) Caserne de Beauraing : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter un rapport d'expertise du hall de voirie à côté de la caserne auprès du géomètre-expert Pierre PARMENTIER de Philippeville.
- 3) Système de pointage : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas souscrire immédiatement au module de pointage proposé par Civadis mais de comparer avec d'autres offres d'abord.
- 4) Contrôle ONSS : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'attendre le rapport de l'ONSS avant de décider des options à prendre.
- 5) Agent opérationnel – Rendez-vous médical : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas prendre en charge les frais d'ophtalmologue d'une secouriste-ambulancière, l'examen de sélection médicale étant organisé et pris en charge par le SEPP.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

